

VENERIE

la chasse aux chiens courants



Claude J. La Touche

L'ASSOCIATION DES AMIS DU RALLYE TROIS FORÊTS

ET LE VINGTIÈME ANNIVERSAIRE DE L'ÉQUIPAGE



8 décembre 1992 — Inauguration du poteau de la Croix de l'Assemblée.

(Photo : Courtoisie)

L'association des amis du Rallye Trois Forêts a été créée en septembre 1984. Elle est membre de l'association du Rallye Trois Forêts au sein de laquelle elle est représentée par son président.

Elle limite volontairement le nombre de ses adhérents à une soixantaine de suiveurs et amis fidèles de l'équipage et assure les relations entre les suiveurs et l'équipage.

A ce titre, elle participe activement à limiter les difficultés engendrées par un nombre de suiveurs qui ne cesse de croître. Dans ce cadre, elle négocie les parcours autorisés

dans les forêts avec l'O.N.F. et contribue au respect de certaines règles de bonne conduite avec l'appui du poste permanent à cheval de Senlis.

L'association a édité pendant cinq années un ouvrage d'une centaine de pages regroupant les récits des chasses de la saison, illustrés de photos et dessins.

En plus de sa contribution financière aux besoins de l'équipage, l'association réalise de nombreuses actions de relations publiques en faveur de la vénerie en général et de la bonne réputation du

Rallye Trois Forêts dans son environnement.

A l'occasion du vingtième anniversaire du Rallye Trois Forêts (1972-1992), elle a été le maître d'œuvre de la réimplantation du poteau de la Croix de l'Assemblée en forêt de Chantilly grâce à l'initiative de Jacques Peloye, professeur de philosophie en retraite, ancien et fidèle suiveur depuis plus de 60 ans du Rallye Vallière, du Pique Avant Nivernais et du Rallye Trois Forêts.

Elle a aussi édité un livre très complet sur la vénerie dans les Trois Forêts « Le Rallye Trois Forêts, la pérennité d'une tradition ».



Réimplantation de la croix de l'Assemblée en Chantilly

A l'occasion du 500^e anniversaire de l'installation des Montmorency
et du 20^e anniversaire du Rallye Trois Forêts.

En forêt de Chantilly, non loin de la Table, a été inaugurée le mardi 8 décembre 1992, à 11 h 30, la nouvelle Croix de l'Assemblée récemment érigée sur le site de l'ancienne, disparue depuis longtemps.

Au 16^e siècle et au début du 17^e, la Croix de l'Assemblée était le lieu de rendez-vous le plus habituel des chasses à courre des Montmorency. Apparu dans le langage de la vénerie au 14^e siècle, le terme « d'Assemblée » signifiait alors « lieu à donner le rendez-vous aux veneurs et aux valets de limier qui sont aux bois pour y venir faire leur rapport ». A partir du 18^e siècle « Rendez-vous » tendit à remplacer « Assemblée » qui vieillit.

La Croix de l'Assemblée cessa d'être un carrefour de vénerie lorsqu'en 1670 le Grand Condé fit aménager — à proximité — la magnifique étoile de la Table, avec ses douze routes tracées ou élargies par Le Nôtre. La Table devint l'un des rendez-vous favoris de la vénerie des Princes de Condé. Cependant la Croix de l'Assemblée resta, encore longtemps, un carrefour forestier important figurant sur les cartes du 18^e et du 19^e siècle. La Croix disparut, on ne sait pas quand exactement, mais un vieux chemin sinueux qui y conduisait portait encore son nom sur une carte dressée il y a trente ans. Les cartes forestières de 1978 et de 1985 oubliaient son nom mais représentaient encore, en pointillé, le chemin de la Croix de l'Assemblée.



Aujourd'hui, n'étant plus emprunté, le chemin est devenu un sentier d'une « continuité aléatoire ». Entre le carrefour du Ministre et le Poteau Saint-Hubert, il a depuis longtemps disparu sans doute parce que la route de Pontarmé, ouverte en 1670, l'a rendu inutile sur ce tronçon. Par contre, au-delà du Poteau Saint-Hubert, il est resté vivant et assez large ; il va vers l'est, passant au sud de la maison forestière de la Vignette et retrouvant le Vieux Chemin du Château

de Pontarmé à proximité du carrefour des Tilleuls. Les veneurs du Rallye Trois Forêts et les suiveurs le connaissent bien et l'empruntent fréquemment au cours d'une chasse, même s'ils ignorent souvent son nom que les cartes ne mentionnent plus.

Membre de l'Association des Amis du Rallye Trois Forêts, amateur d'histoire autant que de vénerie, j'eus l'idée de faire revivre le site à l'occasion d'un double anniversaire : le cinq-centième de l'instal-



Mme Hubert d'Aillières et M. Jean-Jacques Lachaze.

(Photo : Courtoisie)

lation des Montmorency à Chantilly et le vingtième de l'équipage en 1992.

En effet, c'est en 1492 que Guillaume de Montmorency hérita de Chantilly à la mort de son oncle, Pierre d'Orgemont. Et le Rallye Trois Forêts, créé en 1972, fêta ses 20 ans en 1992.

MM. de Crépy, Administrateur du Domaine de Chantilly, Charbonneau, Ingénieur en Chef, Gutemberg, ingénieur O.N.F., accueillirent favorablement l'idée et Madame d'Aillières, Maître d'Équipage du Rallye Trois Forêts trouva le projet excellent et promit d'y apporter son concours.

Avant son départ pour la Drôme, M. Charbonneau décida la mise en route du projet que M. Gutemberg suivit et que M. Boucher, son successeur, mena à son terme. Le chef du groupement d'Ailly, M. Grattiéri, veilla à la fabrication du poteau et de la croix et dirigea l'aménagement du site. Début septembre 1992, la croix était en place. M. François Couëtoux du Tertre, Président de l'Association des Amis du Rallye Trois Forêts, qui avait soutenu le projet dès le début s'occupa activement de l'organisation de l'inauguration, dont il voulait faire une petite fête. Et c'est ainsi qu'à la fin de ce matin brumeux du 8 décembre 1992, trois siècles et demi environ après

la dernière chasse à courre du dernier des Montmorency, le carrefour et sa nouvelle croix allaient revivre les rites de l'assemblée.

Dès onze heures arrivaient les premiers invités, personnalités régionales et locales, veneurs, suiveurs, amis du Rallye Trois Forêts. Vers onze heures trente, l'assistance, assez nombreuse, fit cercle autour

de la croix. Mme d'Aillières donna la parole à M. de Crépy qui, en quelques mots, rappela les liens très anciens entre la vénerie et le Domaine de Chantilly et remercia l'équipage de les perpétuer.

Un vin d'honneur réunit les invités, les veneurs et les suiveurs au son des fanfares des trompes amies de l'équipage trop rarement entendues : la Chantilly, la Bourbon, la Grand Condé, la d'Aumale.

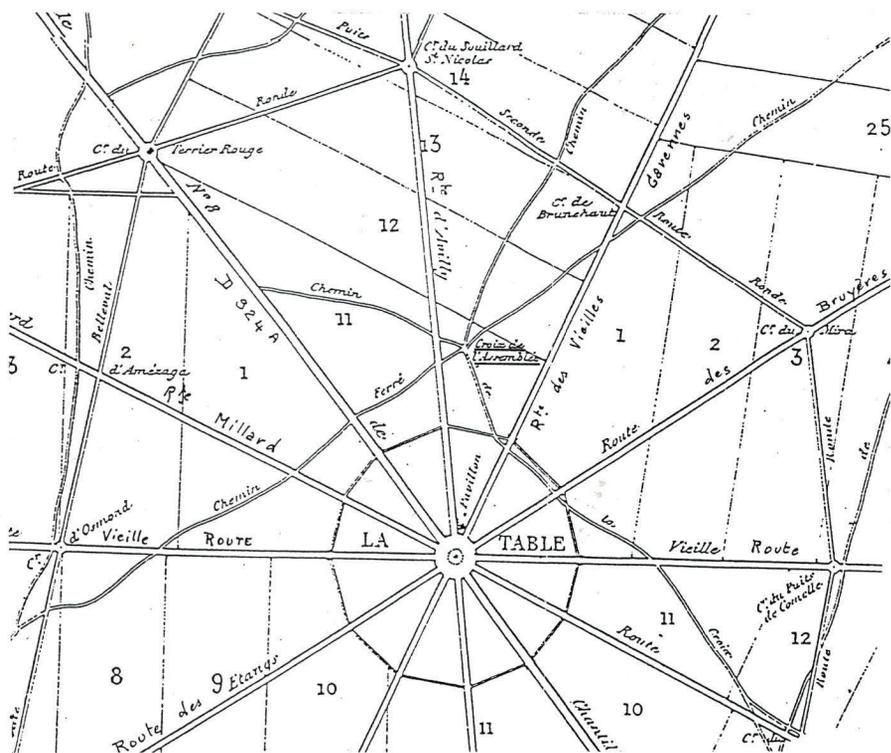
Daguet et la meute s'approchèrent. Mme d'Aillières demanda aux trois valets de limier, Hector, Jeannot et Débucher de faire leur rapport à M. Boucher, Ingénieur en Chef de la Division O.N.F. de Chantilly. La brisée d'Hector fut retenue et l'assistance se rendit au Poteau des Bruyères pour l'attaque.

La brume commençait à se dissiper sous les rayons d'un pâle soleil. Au poteau Saint-Léonard, la meute fut mise à la voie de la brisée d'Hector. Un cerf dix cors fut lancé, qui fut pris en une heure et quart de chasse.

La curée eut lieu au poteau des Bruyères et les honneurs faits à MM. François Couëtoux du Tertre et Hugues Pelaye.

Pérennité d'une tradition...

Jacques Pelaye



Forêt de Chantilly, extrait de la carte de Réthoré 1867.